

PIERRE LE ROUX

LES CHANSONS BRETONNES

DE LA COLLECTION PENGUERN

(*Suite*)

HERVE AR JOLIC

[Je donne deux versions de cette chanson; la première est de l'écriture de Kerambrun, mais ne me paraît pas avoir été remaniée; la seconde est de l'écriture de Penguern].

Herve er Jolic a so den fall,
So et gant tud gentil en bro Gall,
Retornet e are var e guis,
Digasset da Gavan gant Pradis⁽¹⁾.

Herve 'r Jolic a lavare,
En hostiliri pan entrèè :
« Ret din da dibri ha da eva,
Ac eur gamp a goste da logan,
Bean 'm eus arc'hant⁽²⁾ da bean. »

Ar provost bras a lavare,
'N ostiliri Cavan pan antrèè :
— « Bonjour a joa oll an ti man,
Herve ar Jolic pelec'h a man (*bis*)
A voa loget aman an nos man? » —
Ostisez Cavan a respontas
D'œur provost bras pan en clevas :
— « Mar man Herve ar Jolic aman,

(1) *Prat* et *Cavan* sont deux communes de l'arrondissement de Lannion. —

(2) *Achant*.

HERVÉ LE JOLIC

Hervé Le Jolic est un méchant homme,
Il est allé avec des gentilshommes au pays français,
Il est encore revenu,
Envoyé à Cavan par les habitants de Prat.

Hervé Le Jolic disait
En entrant dans l'auberge :
— « Donnez-moi à manger et à boire,
Et une chambre à côté pour y coucher,
J'ai de l'argent pour payer. » —

Le grand prévôt disait
En entrant dans l'auberge de Cavan :
— « Bonjour et joie à tous dans cette maison ;
Où est Hervé Le Jolic,
Qui logeait ici cette nuit? »
L'hôtelière de Cavan répondit
Au grand prévôt, à cette demande :
— « Si Hervé Le Jolic est ici

Hep gout dime eo a man,
 Rac neve aru ah on aman. » —
 Herve ar Jolic, vel ma glevas
 An traou gant a vins a disquenas,
 An otro provost a saludas.
 An otro provost a lere
 Da Herve Jolic, pa 'n salude :
 — « Herve 'r Jolic, ma mignon quer,
 'H out seiz vla sou var ma c'hahier
 Evit dont ganeme da archer. » —
 Herve Jolic a responté
 D'er provost bras vel m'en clevé :
 — « Ganac'h da archer me ne 'n in quet
 Tremen Lanuon na gretfen quet
 Ne gretfent tremen Lanuon
 Gant aoun rac ar c'hont ac ar baron. » —
 Ar provost bras a responté
 Da Herve 'r Jolic vel m'en clevé :
 — « Na 'n eus cont na baron ané,
 A scofe dorn en archer ar roué ;
 Ac en habit neve te a spo,
 Ac a vo carguet a livreo,
 A quantan campagn a ri genin
 Vo dont da Toul ar *Hery*⁽¹⁾.
 Da dapout forbanet sou enni. »

 Ar Provost bras a lavare
 En Lanuon pan arue :
 — « Bonjour a joaz bars er guer man
 Pelec'h ma 'r prison aman
 Ma 'h eï Herve 'r Jolic ennan? » —
 Herve Jolic a lavare
 D' an otro provost vel m'en cleve :

(1) Ce dernier mot est illisible. Je suppose qu'il s'agit de *Toul-an-Hery*, sur le Trieux.

C'est à mon insu
 Car je suis nouvellement arrivée ici. » —
 Hervé Le Jolic, à ces paroles,
 Descendit l'escalier
 Salua le grand prévôt.
 Le grand prévôt disait
 A Hervé Le Jolic, en le saluant :
 — « Hervé Le Jolic, mon cher ami,
 Tu es depuis sept ans sur mon carnet
 Pour venir avec moi comme archer. » —
 Hervé Le Jolic répondait
 Au grand prévôt, à ces paroles :
 — « Je n'irai point avec vous comme archer ;
 Je n'oserais pas traverser Lannion
 Je n'oserais pas traverser Lannion
 Par crainte du comte et du baron. » —
 Le grand prévôt répondait
 A Hervé Le Jolic, à ces mots :
 — « Il n'y a ni comte ni baron
 Qui osât porter la main sur un archer du roi ;
 Et tu auras un habit neuf,
 Tout chamarré,
 Et la première expédition que tu feras avec moi
 Sera de venir à Toul-an-Hery,
 Prendre des brigands qui y sont. »

Le grand prévôt disait
 En arrivant à Lannion :
 — « Bonjour et joie dans cette ville ;
 Où se trouve la prison ici
 Que Hervé Le Jolic y aille ? » —
 Hervé Le Jolic disait
 A Monsieur le prévôt, à ces mots :

— « Otro provost, ma' m'ije gouvezet
 'Vijac'h bet traitour em andret
 Me 'n en vije ousac'h difennet;
 Rac ma vijen bet voar Vontaign Bre⁽¹⁾
 Coantan⁽²⁾ plahic so'n Cavan a me
 Guaneme Bleuven ar Cujat!
 Honnes 'm eus rentet miserab
 Dac'h, otro Provost, e caffen mad. » —
 — « Mar gu'e mad din Bleuven ar Cujat
 Did a vo mad eur gorden ganab. » —
 Herve Jolic a lavare
 D 'an otro provost vel m' en cleve :
 — « Ma vijen bet en lan er Quelguen
 A guenen ma bajic a 'daou ben,
 Otro provost, m'o tifiye
 Da c'hoari ar vas ac ar c'hleze. » —
 — « Me voar ar fat, Hervé, na 'n on quet,
 'N eur foar an Pontreo a voan bet,
 Na na gredent quet da abordi :
 Creoc'h voa da suit vit ma ini. » —

An otro provost a lavare
 D'e espionet, an de se :
 — « Espionerien, ma fotret quer
 Et *dedi* Lancolet er merer⁽³⁾
 A leret desan, ne vanquet quet,
 E Herve Jolic quemeret.
 Eman er provost bras eus ou redeq.
 Goulet da dibri a da evan,
 En ber me aruo da bean. » —

An espionet a levere
 Ti Lancolet⁽⁴⁾ ar merer an de ze :

(1) *Le Menez-Bre* près de Guingamp. — (2) *Quantan*. — (3) *Et de Lancolet*.
 Je traduis *er merrer* par le fermier; ce pourrait tout aussi bien être le nom
 propre *Le Merrer*, très fréquent. — (4) *Lancelot*.

DE LA COLLECTION PENGUERN.

419

— « Monsieur le prévôt, si j'avais su
 Que vous eussiez été traître à mon égard
 Je me serais défendu contre vous.
 Si j'avais été sur le Menez-Bre
 Avec la plus jolie fille de Cavan,
 Avec moi Flore Le Cujat !
 Je l'ai rendue malheureuse.
 Je trouve, Monsieur le prévôt, qu'elle vous conviendrait. » —
 — « Si Flore Le Cujat me convient
 A toi conviendra une corde de chanvre. » —
 Hervé Le Jolic disait
 A Monsieur le prévôt, à ces mots :
 — « Si j'avais été dans la lande de Queljen.
 Avec mon petit bâton à deux têtes,
 Monsieur le prévôt, je vous porterais un défi
 Au bâton et à l'épée. » —
 — « Je sais bien, Hervé, que je ne le suis pas (capable de
 J'avais été à une foire à Pontrieux, [lutter avec toi].
 Et je n'osais pas t'aborder :
 Ta suite était plus forte que la mienne. »

Monsieur le prévôt disait
 A ses espions, ce jour-là :
 — « Espions, mes chers garçons,
 Allez chez Lancolet le fermier
 Et dites-lui sans manque,
 Que Hervé Le Jolic est pris.
 Que le grand prévôt vous poursuit ;
 Demandez à manger et à boire,
 J'arriverai tantôt pour payer. » —

Les espions disaient
 Chez Lancolet le fermier ce jour-là :

— « Trodoue ! on mignon Lancolet,
 Chetu Herve'r Jolic quemeret.
 A man hon provost bras eus on redec
 Reit dim⁽¹⁾ da debrin ha da evan,
 Ac eur gamp a goste da lojan
 Bea 'm emp arhant da bean. » —

An otro provost a lavare
 Toul dor Lancolet da abardae :
 — « Ma mignon Lancolet er merrer,
 Digoret ho tor, me 'm eus affer. » —
 An otro Provost a lavare
 Ti Lancolet pan antree⁽²⁾ :
 — « Trodoué ! ma mignon Lancolet,
 Volerien so es ty te, n' ouzout quet.
 Digass ane da blass an ty,
 Quemer querden d 'o amari,
 Cas ane da brison Lanuon,
 Me ia d' ober eun dro en Leon. » —

Lancolet er merer a lere
 An Lanuon pan arue ;
 « Bonjour a joa oll er guer man,
 Er prison enni, pelech aman,
 Me lequei er botret ma ennan? » —
 Herve'r Jolic a lavare
 Da Lancolet⁽³⁾ er merer, vel me 'n cleve :
 — « Er re ze iel en quer da goanian,
 Lancolet, a te chomo aman. » —
 — « Herve'r Jolic, para leret?
 Me so da archer tremenet. » —
 — « Ma mignon Lancolet, tapet out,
 Me voa bet archer quen avidout. » —
 Ne voa quet e hir perachuet

(1) *din*. — (2) *An otro... pa n'antree*. — (3) *Lancelot*.

— « Par Dieu ! Notre ami Lancolet,
Voilà Hervé Le Jolic pris.
Et notre grand prévôt nous poursuit
Donnez-nous à manger et à boire
Et une chambre de côté pour loger
Nous avons de l'argent pour payer. » —

Monsieur le prévôt disait
Au seuil de Lancolet, l'après-midi :
— « Mon ami Lancolet le fermier,
Ouvrez votre porte, j'ai besoin de vous parler. » —
Monsieur le prévôt disait
En entrant chez Lancolet :
— « Par Dieu ! mon cher Lancolet,
Il y a des voleurs chez toi, et tu ne le sais pas.
Amène-les au milieu de la maison,
Prends des cordes pour les attacher
Conduis-les à la prison de Lannion ;
Moi je vais faire un tour en Léon. » —

Lancolet le fermier disait
En arrivant à Lannion :
« Bonjour et joie à tous dans cette ville,
Où se trouve la prison,
Que j'y mette ces garçons-ci ! » —
Hervé Le Jolic disait
A Lancolet le fermier à ces mots :
« Ceux-là iront souper en ville,
Lancolet, et toi tu resteras ici. » —
— « Hervé Le Jolic, que dites-vous ?
Je suis devenu archer. » —
— « Mon ami Lancolet, tu es pris,
J'avais été archer avant toi. » —
Il n'avait pas fini de parler

Voïent crog en colier Lancolet,
 En espionet disamaret.
 Ne 'n in quet bet pel en Lanuon
 Int casset do appet (?) da Razon
 Barnet int bet bars an Razon,
 Da dont da vervel da Lanuon.

Herve'r Jolic a lavare
 Dre lan ar Berdero⁽¹⁾ pa dremene :
 — « Ma retornan biquen var ma guis
 Me laquao mesq en toes Pradis.
 Me lakaï ar loguet da redek
 Er Pouilladou⁽²⁾ ac er Radenec,
 En ty Guill Cavan, en Plugoëk
 Ac en ty Friset ar Bourdonnec
 Me lakaï er loguet da redek
 En toës en ent goën en Pedernek,
 En Kervataman, en Runargo
 Pe vin a return ar Colledou⁽³⁾. » —
 Herve'r Jolic a lavare
 En bourg Cavan pan arue :
 — « Bourkis Cavan, c'hui voar er fad,
 Me so bet 'n o toës guiader mat,

(1) Il y a, en Cavan, un village de *Bardero* (Carte du minist. de l'int.).
 — (2) Village de la commune de *Prat*. — (3) Pour ce passage, cf. *Gwerziou Breiz-Izel*, II, p. 321 :

'Nn aotro Frinsaiis a lare
 Da Bedernegis, en de-se :
 — Ma retornan bikenn d'am bro
 Pedernegis, m' ho klabaro ;

Me lakaï ann tan en Runangô
 Kermataman, ar C'hollado ;
 Me lakaï ann tan en Runasperm
 Kermataman, ar gêr a Skern.

Me 'lakaï al logod da redek
 'N hoc'h ilis-parous Pedernek !...

Qu'ils avaient pris Lancolet au collet,
 Délivré les espions.
 Ils n'ont pas été longtemps à Lannion,
 On les a conduits... à Rennes,
 Ils ont été condamnés à Rennes
 A venir mourir à Lannion.

Hervé Le Jolic disait
 En passant par la lande de Berdero.
 — « Si je reviens jamais sur mes pas
 Je remuerai les habitants de Prat ;
 Je ferai courir les souris
 A Pouilladou, à Radennec,
 Chez Guillaume Cavan, à Plugoëk
 Et chez Bourdonnec le frisé.
 Je ferai courir les souris
 Dans les chemins détournés de Péderneec,
 A Kermataman, à Runargo,
 Quand je serai de retour à Colledou. » —
 Hervé Le Jolic disait
 En arrivant au bourg de Cavan :
 — « Habitants de Cavan, vous savez bien
 Que j'ai été parmi vous un bon tisserand,

Le seigneur Prinsais disait,
 Aux habitants de Péderneec, ce jour-là :
 — Si jamais je reviens dans mon pays,
 Habitants de Péderneec, je vous causerai de la douleur ;

Je mettrai le feu à Runangoff,
 A Kermataman et au Colledo.
 Je mettrai le feu à Ronanspern (manoirs Pedernec),
 A Kermataman et au village de Skern (?).

Je ferai courir les souris
 Dans votre église paroissiale de Péderneec !...

Me meus groet 18 peiz lien moan
 En ti ar Cujard en bourg Cavan. » —
 Herve Jolic a lavare :
 En Caouennec pan arrue⁽¹⁾ :
 — « Me voel ahan ti Fanchon Tilly ;
 18 pillig vras e moa 'n e zy,
 Ac a deus casset d' en Normandy. » —
 Herve Jolic e lavare
 Dre vourg Buhulien⁽²⁾ pa dremene :
 — « Bourkis Bulien, c'hui voar er fat,
 Me voan quet laër en plaç marhat,
 Laër en plaç marc'het me na voan quet
 Nac eur goël violer d' er merc'het. . . »
 Herve'r Jolic a lavare
 Pe dremene gra sant. . .⁽³⁾ :
 — « Para so neve er guer man,
 Ma man er merhet o vale'r guis man ? » —
 — « E nevoentis a so a po lod
 Herve, c'hui vo toret var er rod. » —
 Herve ar Jolic a lavare
 E prenest e brison en de 'voe :
 — « Itron Varia e Sclerder.
 C'hui voël e hes (?) a c'hui er guer,
 C'hui voel er bed man an antier ;
 Me voel o ilis, ho peret,
 Gret 'm o douar biniguet. » —
 — « O ia, Herve'r Jolic, bea po
 Mar so en lan ar justiço,
 Gant da gamaret Evoan Ranno⁽⁴⁾. » —

[Coll. PENGUERN, n° 93, pp. 65-68. Ecriture de KERAMBRUN].

(1) *de Caouen*. . . ; *Caouennec* est un bourg situé entre Cavan et Lannion. —
 (2) Bourg près de Lannion. — (3) Mot illisible. — (4) Pour *Evoan Ranno*,
 cf. *Guerziou Breiz-Izel*, II, p. 88.

J'ai tissé dix-huit pièces de toile fine
 Chez Le Cujard, au bourg de Cavan. » —
 Hervé Le Jolic disait
 En arrivant à Caouennec :
 — « Je vois d'ici la maison de Fanchette Tilly ;
 J'avais chez elle dix-huit grandes bassines
 Qu'elle a envoyées en Normandie. »
 Hervé Le Jolic disait
 En traversant le bourg de Buhulien :
 — « Habitants de Buhulien, vous savez bien
 Que je n'étais pas voleur en affaires,
 Qu'en affaires je n'étais pas voleur
 Ni un grand violeur de filles. »
 Hervé Le Jolic disait
 En passant la côte de St-... :
 — « Qu'y a-t-il de neuf dans cette ville
 Que les filles s'y promènent ainsi ? » —
 — « Il y a une grande nouvelle, dont vous aurez votre part,
 Hervé, vous serez brisé sur la roue. » —
 Hervé Le Jolic disait
 A la fenêtre de la prison ce jour-là :
 — « Sainte Marie de la Clarté
 Vous voyez le quai (?) et la ville
 Vous voyez ce monde en entier ;
 Je vois votre église, votre cimetière,
 Faites que je sois enterré en terre bénite. » —
 — « Oh oui ! Hervé Le Jolic, tu le seras,
 S'il y en a au champ de justice,
 Ainsi que ton camarade Yves Rannou. » —